

Dossier de demande de création d'un Diplôme d'Université

***A l'issue du vote favorable du conseil de composante et du conseil de collegium, le dossier ET la délibération sont transmis par le collegium à la Direction de la formation :
gestion-etudes-contact@univ-lorraine.fr***

Avant la rédaction de ce dossier, et dès la phase de conception, consultez la « [notice d'aide pour la constitution d'un dossier de création de DU](#) ».

Vous pouvez par ailleurs obtenir des informations complémentaires et solliciter un appui en contactant :

dacip-creation-du@univ-lorraine.fr

Code de l'éducation : Article L.613.2 : Les établissements peuvent aussi organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leur sont propres ou préparant à des examens ou des concours.

Cadrage de l'UL : A l'Université de Lorraine, un diplôme d'université (DU) a vocation à répondre à une demande de formation bien spécifique, qui n'existe pas déjà dans l'ensemble de l'offre de formation de l'établissement. Ces formations s'adressent à un public qui peut justifier d'au moins un baccalauréat ou d'une équivalence acquise par validation des acquis professionnels (VAP)¹.

Les critères s'appliquent à tous les DU de l'Université de Lorraine (hors ceux destinés exclusivement à la formation continue des professionnels de santé) :

- Le DU correspond à un niveau de formation supérieur de 5 à 7 (bac +2 à bac+5)
- La cohérence offre de formation doit être respectée : non concurrence DU/DN et DU/DU,
- Le DU doit répondre à un besoin démontré (lettres de soutien, étude de marché, analyse des bilans...),
- La coopération significative avec un partenaire doit être encadrée par une convention,
- Le corpus des apprentissages doit se distinguer de celui d'une formation qualifiante non diplômante,
 - o Si cela est souhaité un enregistrement au RNCP ou au Répertoire Spécifique (RS) est possible,
 - o Durée d'un semestre minimum ou 100-150h (un minimum de 200h est toutefois nécessaire pour qu'une convention de stage soit signée),
 - o La délivrance d'un DU repose sur une évaluation des connaissances et des compétences acquises par les étudiants. La simple présence aux cours n'est pas suffisante,
 - o Une évaluation de la formation et des enseignements est mise en place,
- L'équipe pédagogique doit comprendre des enseignants-chercheurs et des enseignants de l'université, la responsabilité du DU étant assurée par un enseignant-chercheur de l'UL,
- 30 % minimum des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs et enseignants de l'université (un DIU peut conduire à un % moindre),
- L'équilibre financier sans apport de l'établissement (hors ressources propres de la composante ou de la politique du collegium) est obligatoire,
- Un niveau minimum de formation du public est exigé en fonction du niveau du DU ; dans tous les cas, le Baccalauréat ou équivalent ou VAPP est requis

L'ouverture du DU est valable pour 3 ans, avec une procédure de renouvellement sur bilan (population, suivi des cohortes, financier, évaluation des enseignement...).

¹ Dans le cas contraire, les apprenants peuvent participer à la formation, mais ne peuvent pas se présenter aux examens. Ils ne seront donc pas diplômés mais pourront recevoir une attestation de suivi de formation

INTITULE DU DIPLOME : DU YOGA ET SANTE

Circuit de validation :

1/ Avis favorable G9

2/ Date de passage au(x) conseil(s) de composante(s) :

3/ Date de passage au Conseil de collegium :

4/ Date de passage au Comité d'examen des DU²:

5/ Date de passage au Conseil de formation :

06/06/2024
18/06/2024

I. RATTACHEMENT ADMINISTRATIF

Date d'ouverture prévisionnelle :

Ouvert depuis septembre 2017

Composante(s) assurant la responsabilité
pédagogique de la formation :

Faculté des Sciences du Sport

30, rue du jardin botanique

54 600 Villers les Nancy

Nom du responsable pédagogique de la formation :

Bruno HILTON

Qualité :

PRAG EPS

Téléphone :

03 72 74 67 32 / 03 72 74 67 10

E-mail :

Bruno.hilton@univ-lorraine.fr

Composante de rattachement :

Faculté des Sciences du Sport

Composante assurant la responsabilité administrative
(inscription des étudiants, conventions ou contrats de
formation, etc.) :

Faculté des Sciences du Sport

Autres certificateurs concernés (dans le cas de la création d'un DIU par exemple)

- Nom du co-certificateur (universités ou autres structures) :
- Nom du co-responsable :

II. OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

1. Former les enseignants-professeurs de yoga :

- S'approprier ou approfondir les enjeux préventifs, sécuritaires et thérapeutiques du yoga.
- Approfondir les fondamentaux conceptuels et scientifiques des pratiques et effets du yoga.
- Consolider ses compétences pédagogiques.

2. Former les professionnels :

- prescripteurs : médecins, sages-femmes, chirurgiens-dentistes
- paramédicaux : kinésithérapeutes, ergothérapeutes, infirmiers, psychologues...
- du secteur médico-social : éducateurs, éducateurs spécialisés
- de l'intervention dans le domaine des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA), ayant un projet en rapport avec le yoga ou les techniques douces.

à une appropriation du yoga dans une perspective et une alternative de santé.

3. Opérer un rapprochement entre l'univers professionnel ou associatif des enseignants de Yoga d'une part, et les intervenants des milieux sanitaires, sociaux, et des activités physiques, sportives et artistiques d'autre part,

par la médiation de la thématique de santé.

Attention !

Cette formation n'a pas vocation à former de futurs enseignants de yoga, ni de yoga-thérapeutes.

Il existe des formations plus longues, et plus spécialisées pour cela.

Ce DU est actuellement diplômant, mais non qualifiant. Il n'y a pas de débouché professionnel à cette formation. Ce DU vise un perfectionnement des connaissances et compétences.

III. PUBLICS VISES

a. Type de public :

Formation continue

- Professeurs de yoga diplômés
- Professionnels du secteur sanitaire et social ayant une pratique personnelle de yoga d'au moins deux années
- Professionnels de l'intervention par les APSA (Activités Physiques, Sportives et Artistiques) ayant une pratique personnelle du yoga d'au moins deux années, et un projet en lien avec le yoga.
- Etudiants en STAPS ayant une pratique personnelle de yoga d'au moins deux années et un projet en lien avec le yoga.

b. Pré-requis et niveau d'entrée requis : Niveau 2 (Bac+3)

IV. OPPORTUNITE DE LA CREATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE

a. Opportunités vis-à-vis des besoins socio-économiques

En quoi le projet répond-il à une demande socio-économique, en particulier de branche professionnelle, fédération d'entreprises, entreprises, collectivités...? Avez-vous repéré des besoins ou des évolutions de qualifications sur le marché de l'emploi ?

La demande sociale de yoga est en pleine effervescence (entre 2 et 3 millions de pratiquants en France)
Le coût social de la santé appelle un **développement croissant des pratiques personnelles de gestion de la vie physique dans une perspective de santé**. La prescription médicale d'activités physiques est d'ailleurs à l'ordre du jour.
Une formation centrée sur la convergence de ces deux phénomènes relève pleinement de la filière STAPS, du fait de son appartenance au Collégium Santé, et de son ancrage identitaire sur les pratiques du corps.

b. Opportunités au regard de l'offre de formation existante (UL et hors UL)

Si des formations proches existent à l'UL, quelle est la spécificité de ce DU ?

En quoi le projet de DU répond-il à des besoins non satisfaits par rapport aux besoins du marché (au niveau local/territorial, régional, national, international)

Pas de formation équivalente à l'UL, mais deux DU délivrés par des composantes STAPS peuvent croiser certaines problématiques de la présente proposition.

- STAPS Lille : DU 150h : Diffuser le yoga et l'adapter pour tous
- STAPS Nice : DU 150h : Encadrement et promotion des techniques corporelles de gestion du stress professionnel

A partir de la rentrée 2024, l'ouverture du DU de l'université de Limoges. (**DU de Formation de Formateurs en Yoga**).

V. PARTENARIATS ENGAGES

- *Quelles collaborations internes (autres laboratoires, composantes, etc.) et/ou quels partenariats externes sont envisagés ?*
- *Quelle est la nature de la collaboration ?*

Institutions des intervenants extérieurs présentes depuis l'ouverture du DU en 2017

Institut de Yogathérapie

Université Paris Descartes

De Gasquet Institut

Joindre dossiers et lettres d'intention

VI. FINALITES – REFERENTIELS D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

a. Finalités professionnelles

Est-ce que le DU permet l'insertion et l'exercice d'un métier ou de plusieurs métiers identifiés ? Dans ce cas merci de préciser le(s) type(s) de métier(s).

CF. Codes ROME : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/decouvrir-le-marche-du-travail/les-fiches-metiers.html>

Métiers visés	Code ROME
Enseignant de yoga (complément de formation)	G 1202
Enseignant APA-S ou EPS (complément de formation)	G 1204
Intervenants secteur socio-éducatif (complément de formation)	K 1207
Professions médicales ou paramédicales (complément de formation) - Infirmier - Kinésithérapeute - Médecin - Ergothérapeute - Sage-femme	J 1506 J 1404 J 1102 J 1403 J 1104

Est-ce que le DU vise, non pas l'exercice d'un métier en totalité, mais de compétences professionnelles complémentaires dans un secteur d'activité ? Dans ce cas merci de préciser lesquelles.

Compétences professionnelles complémentaires
Approfondir les enjeux préventifs, sécuritaires et thérapeutiques du yoga
Approfondir les fondamentaux scientifiques des pratiques et effets du yoga
Consolider les compétences pédagogiques

b. Poursuite d'études envisagées éventuellement

- Institut de Yogothérapie (cours à la Faculté de Médecine de Paris Diderot)
- De Gasquet Institut

c. Référentiel d'activités et de compétences

CF. Notice d'aide pour la constitution d'un dossier de création de DU, paragraphe « les référentiels de quoi parle-on ? »

REFERENTIEL D'ACTIVITES (Situations de travail et activités exercées)

- 1) Yoga et prévention : retarder et anticiper les pathologies et nuisances dues à l'âge et aux modes de vie
- 2) Yoga et pratiques sécuritaires
- 3) Yoga et soin : approche alternative ou complémentaire à la médecine moderne
- 4) Analyse critique, épistémologie du Yoga contemporain

REFERENTIEL DE COMPETENCES (Compétences et acquis d'apprentissage correspondants)

- 1) Pouvoir agir en parfaite connaissance des enjeux des politiques de promotion de la santé, en connaissant les aspects quantitatifs et qualitatifs du développement du yoga occidental.
- 2) Agir (prescrire, enseigner, conseiller...) en maîtrisant la connaissance des effets des principes et techniques du yoga.
- 3) Maîtriser l'environnement sécuritaire du yoga pour agir (prescrire, enseigner, conseiller) sans dommage avec tout type de public
- 4) Connaître les principes de mise en œuvre de quelques protocoles de yogathérapie ou d'accompagnement thérapeutique.
- 5) Être capable de mettre en œuvre quelques techniques de yoga visant l'amélioration de son efficacité.
- 6) A travers un compte-rendu d'expérience (le rapport de stage) et un mémoire, intégrer les connaissances et compétences acquises, au service d'un projet de promotion de la santé, fondé sur les principes et techniques du yoga.

VII. NIVEAU DE LA FORMATION

CF Notice d'aide paragraphe « Niveaux de qualification : le cadre national des certifications professionnelles »

Niveau de qualification indicatif en sortie de DU :

Seule l'obtention d'une certification enregistrée au RNCP permet d'attester d'un niveau de qualification.

VIII. IDENTIFICATION DES ENSEIGNEMENTS ET CONTRIBUTION AUX COMPETENCES (ET AUX BLOCS LE CAS ECHEANT)

CF. Notice d'aide paragraphe « Identification des enseignements et contribution des enseignements aux compétences »

Bloc de compétences (si enregistrement RNCP envisagé)	Compétences	Enseignements associés, contribuant au bloc de compétences
Bloc 1	C1-1	
	C1-2	
Bloc 2	C2-1	
Bloc N	CN-1	

IX. MAQUETTE DE LA FORMATION

N° UE	Intitulé de l'UE	Compétences N°	Répartition du nombre d'heures selon les différentes modalités pédagogiques
UE1	Fondements culturels, scientifiques et méthodologiques		Nb h CM : 80 Nb h TD : Nb h TP : Nb h éq TD : 120
UE2	Sécurité, prévention, thérapie, épanouissement		Nb h CM : 70 Nb h TD : 10 Nb h TP : Nb h éq TD : 115

Nombre total d' heures			235 hetd

X. MODALITES D'EVALUATION

MCC&C : Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

CF. Notice d'aide paragraphe « Les référentiels de quoi parle-on ? »

→ Indiquez pour chaque UE les modalités de contrôle, les coefficients appliqués et les modalités de validation du diplôme

L'évaluation de la formation ne portera pas directement sur les contenus des UE car nous favorisons des objectifs de compétences. L'évaluation portera sur le travail de mémoire, en relation avec le stage et la soutenance.

Les conditions d'obtention seront donc les suivantes :

- 1/ Rendu du rapport de **stage**. Validation par attestation. Les professeurs de yoga diplômés en sont dispensés.
- 2/ Rendu d'un **mémoire** de 40 à 60 pages : **le document** = 40 % de la note finale
- 3/ Soutenance du **mémoire** : **présentation** = 20 % de la note finale
- 4/ Soutenance du **mémoire** : **réponses aux questions** sur le mémoire et les enseignements de l'année = 40 % de la note finale

La compensation peut-elle s'appliquer au diplôme ? NON

Des conditions d'assiduité s'appliquent elles ? OUI

Remarques éventuelles sur les modalités d'obtention du diplôme :

Conditions d'assiduité :

Une présence attestée (feuilles d'émarginement) :

- À au moins 70 % du total des enseignements (pour intégrer les contraintes des professionnels)
- À au moins 50 % des enseignements de chaque UE (pour éviter l'impasse totale sur une UE)

Est requise pour être autorisé à déposer le mémoire et envisager la soutenance.

XI. Jury

→ Indiquez la composition du jury. Celle-ci devra également faire l'objet d'un arrêté séparé.

FONCTION ou QUALITE	NOM - prénom (si connu)
PU STAPS	PERRIN Philippe
PRAG	HILTON Bruno
MCF	SCHIRRER Mary
PRCE	LOISY Arnaud

XII. EQUIPE DE FORMATION

Nom et Prénom	Grade/Fonction	Composante ou organisme externe de rattachement	Enseignement assuré	Responsabilité UE (N° ou intitulé)
HILTON Bruno	PRAG EPS	Université de Lorraine (STAPS)		UE 2
PERRIN Philippe	PU STAPS	Université de Lorraine (STAPS)		
SCHIRRER Mary	MCF	Université de Lorraine (STAPS)		UE 1
LOISY Arnaud	PRCE	Université de Lorraine (STAPS)		
ANDRIEU Bernard	PU	Université Paris René Descartes		
DE GASQUET Bernadette	Médecin	Paris : Institut De Gasquet		
COUDRON Lionel	Médecin, professeur de yoga	Paris : Institut de Yogathérapie		
BERNARD Benjamin	Dr en biologie	Ecole de Yoga "Catco", Besançon		

Proportion d'heures assurées par des enseignants de l'université : 32%
 Proportion d'heures assurées par des intervenants professionnels : 68%

XIII. ANNEXE 1 : FICHES UE A COMPLETER (UNE FICHE PAR UE)**XIV. EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS PAR LES ETUDIANTS (3E)**

→ *Décrivez le processus d'évaluation des enseignements, notamment dans le cadre de formations proposées à des professionnels : modalités de retour d'expérience, appréciation du réinvestissement des acquis dans l'environnement de travail, ...*

Chaque UE sera évaluée, sous forme papier ou numérique à la fin de son enseignement, en termes d'implication, d'organisation du module, de contenu et de pédagogie utilisée selon 5 modalités : tout à fait d'accord / plutôt d'accord / Plutôt en désaccord / pas du tout d'accord / non concerné.

A la fin des enseignements de la formation, un questionnaire complémentaire plus général, et contenant des questions ouvertes, sera diffusé aux stagiaires afin d'évaluer la formation dans sa globalité (appréciation globale, information, contenu, objectifs, organisation, participation, pédagogie et évaluation).

XV. DETERMINATION DU COUT DE LA FORMATION ET DU TARIF APPLICABLE

L'annexe 2 permet de déterminer le coût de la formation et ensuite, par simulations, de définir le tarif de la formation et le seuil d'ouverture (le tarif de la formation est déterminé sur la base du coût de la formation par apprenant, auquel on ajoute une marge).

Le tarif du diplôme d'université est unique, quel que soit le public visé. Un tarif différent peut être envisagé si les prestations sont différentes selon les publics visés (à justifier alors).

Le tarif s'entend hors droits universitaires, qui s'ajouteront en fonction du niveau de la formation :

- niveau licence (jusqu'à bac+3) : égal au droit licence national
- niveau master (jusqu'à bac+5) : égal au droit master national

Tarif de la formation proposé :

Tarif 2 :2800 € Tarif 1 :3600€

Seuil d'ouverture proposé :

_23_____ stagiaires/étudiants

Joindre l'annexe 2 dûment complétée

Une annexe définitive doit être réalisée chaque année afin de vérifier l'équilibre financier de la formation ; elle doit servir également à fixer le tarif de l'année N+1.

La formation fera également l'objet d'une évaluation régulière dans le cadre de l'évaluation des enseignements, au même titre que les diplômes nationaux.

Fiche UE 1

Nom complet de l'UE : Fondements culturels, scientifiques et méthodologiques _____

Composante de rattachement :

Faculté des Sciences du Sport

Semestre concerné éventuellement :

Section CNU :

74

Nom du responsable de l'UE :

Mary Schirrer

Volume horaire personnel de l'étudiant :

128h

Adresse électronique UL :

Mary.schirrer@univ-lorraine.fr

Langue d'enseignement de l'UE :

Française

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

Objectifs pédagogiques de l'UE :

S'approprier les enjeux de la relation yoga-santé dans le monde contemporain.

Comprendre les bienfaits potentiels des principes et techniques du yoga, sur l'hygiène de vie et la santé.

Articuler les connaissances pratiques, théoriques et pédagogiques, tout en adoptant une démarche de recul réflexif.

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					

TOTAL de l'UE	80				128	80	208	120	

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE :

-

Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) :

38%

Travaux personnels en % : (b)/(c) :

62%

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) :

Non

Si oui, lesquelles :

Programme de
l'UE :

-
- Santé publique et enjeux économiques : yoga et activités physiques et sportives sur ordonnance.
- Le yoga, un phénomène planétaire. Spécificités du yoga par rapport aux sports et aux autres techniques douces.
- Yoga, corps, santé et bien-être : approches historique, anthropologique et philosophique.
- Les effets du yoga dans la littérature scientifique.
- Yoga et principes de vie : rapports à autrui, sommeil, travail, alimentation...
- Yoga et efficacité : concentration, mémorisation, thermorégulation, rapport au temps.
- Méthodologie, suivi et rédaction du mémoire.

Fiche UE 2

Nom complet de l'UE : Sécurité, prévention, thérapie, épanouissement _____

Composante de rattachement :

Faculté des Sciences du Sport

Semestre concerné éventuellement :

Section CNU :

74

Nom du responsable de l'UE :

Bruno Hilton

Volume horaire personnel de l'étudiant :

53h

Adresse électronique UL :

Bruno.hilton@univ-lorraine.fr

Langue d'enseignement de l'UE :

Française

Compétences visées par l'UE (cf référentiel de compétences du diplôme) :

Objectifs pédagogiques de l'UE :

Connaître les risques et contre-indications des différentes techniques de yoga

S'approprier certaines techniques de yoga à vocation thérapeutique, ou comme accompagnement d'un traitement allopathique

Connaître les apports du yoga à la santé, du point de vue d'une définition élargie : épanouissement, bien-être, condition physique

Enseignements constitutifs de l'unité d'enseignement (EC)	Volume horaire par type d'enseignement				Travaux personnels en heures (b)	Nb d'heures total en présentiel (a)	TOTAL (c) = (a) + (b)	Equivalent ETD	Modalités pédagogiques
	CM	TD	TP	Autres					

TOTAL de l'UE	70	10			53	80	133	115	

Eventuellement : nombre d'ECTS de l'UE : Nota : 1 crédit = 25 à 30 heures de travail

Enseignement en présentiel en % : (a)/(c) : Travaux personnels en % : (b)/(c) :

Modalités d'accès à l'UE (prérequis) : Non

Si oui, lesquelles :

Programme de
l'UE :

Yoga sans dégâts, les erreurs à ne pas commettre : fondements anatomiques et sécurité, alignements et rigueur posturale.
Les contre-indications par typologies de techniques : interdictions et aménagements.
Yoga et publics spécifiques : femmes enceintes, enfants, seniors, personnes en situation de handicap.
La Yogathérapie : histoire du concept, principes et études de cas.
Yoga et médecine ayurvédique. Articulation avec la médecine allopathique.
Yoga et accompagnement thérapeutique : littérature scientifique, comptes-rendus d'expériences.
Yoga et méditation. Yoga et spiritualité.
Contribution du yoga au sport de haut-niveau : entraînement mental, récupération, gestion du stress.

DU YOGA ET SANTE			
<i>Collégium Santé</i>			
Faculté des Sciences du Sport			
cellules à compléter choisir le collégium et la composante dans le menu	Coût total de la formation		62 701,47
	<i>dont masse salariale enseignant</i>		<i>22 324,68</i>
	Coût horaire moyen de la formation		266,81
	<i>dont masse salariale enseignant</i>		<i>95,00</i>
Masse salariale du personnel enseignant			
	Enseignants	Salaire moyen horaire	Volume horaire dans la formation
	ENSEIGNANTS UL	172,22	75
	VACATAIRE D'ENSEIGNEMENT	58,80	160
	CONTRACTUEL ETUDIANT	21,61	
	<i>Ensemble</i>	<i>95,00</i>	235
Dépenses spécifiques à la formation			
	Nature de dépenses		Montant
	Missions		7 000,00
	Matériel spécifiques à la formation		1 000,00
	Rémunération liée à la réalisation d'actions en formation continue. DT14-60		2 625,00
	Autres (Préciser):.....		-
	Ensemble des coûts directs		10 625,00
Coût total de la formation			
	Masse salariale		22 324,68
	Dépenses spécifiques et directes		10 625,00
	Coûts environnés - soutien		20 390,98
	Coûts environnés - support		8 760,80
	<i>Coût réel de la formation</i>		62 701,47
Coût moyen par étudiant			
	Effectifs attendus		23
	Coût moyen de référence / étudiant		2 726,15 l
	Recettes		Montant
	Recettes de formation (Entreprises, OPCA, Particuliers, Contrats de pro)		-
	Recettes provenant des Subventions publiques (Etat, Région,...)		-
	Autres recettes (étudiants,...)		64 400,00 l
	RECETTES PREVISIONNELLES		64 400,00 l
	MARGE PREVISIONNELLE		1 698,53 l